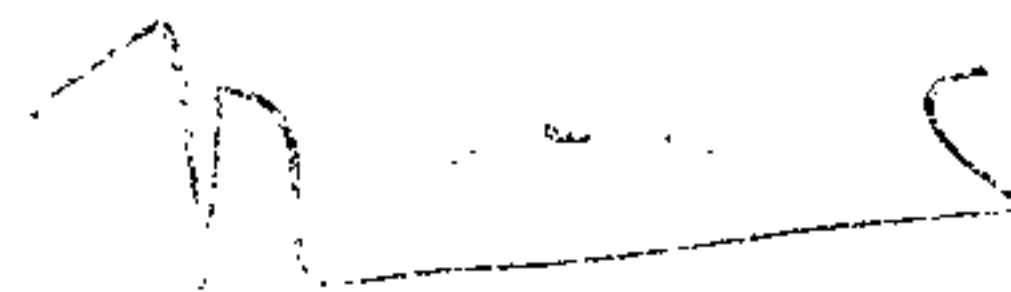


PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 JUIN 2003

L'an 2003,
Le 25 juin,
A 16 heures,

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



La société CDC PME, (société anonyme au capital de 400 000 005 Euros), ayant son siège social Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro B 420 263 659 représentée par Monsieur Albert Ollivier en qualité de Président

0022

Associé Unique de la société FP GESTION,

A été consultée par le Président de la Société afin de se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation du Directeur Général ;
- Nomination d'un nouveau Directeur Général ;
- Pouvoirs afin d'effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

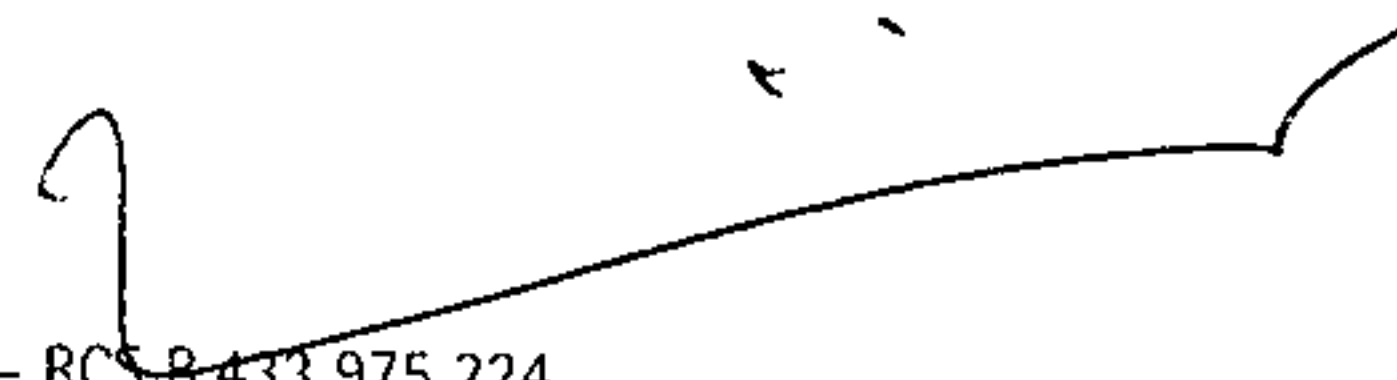
L'Associé Unique décide à compter de ce jour de révoquer monsieur Olivier Dupont de sa fonction de Directeur Général de FP Gestion.

La première décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide à compter de ce jour de nommer monsieur Pascal Lagarde (né le 16 juin 1963 à Orléans, demeurant au 87, rue Vercingétorix 75014 Paris) comme nouveau Directeur Général de FP Gestion.

La deuxième décision est adoptée par l'Associé Unique.

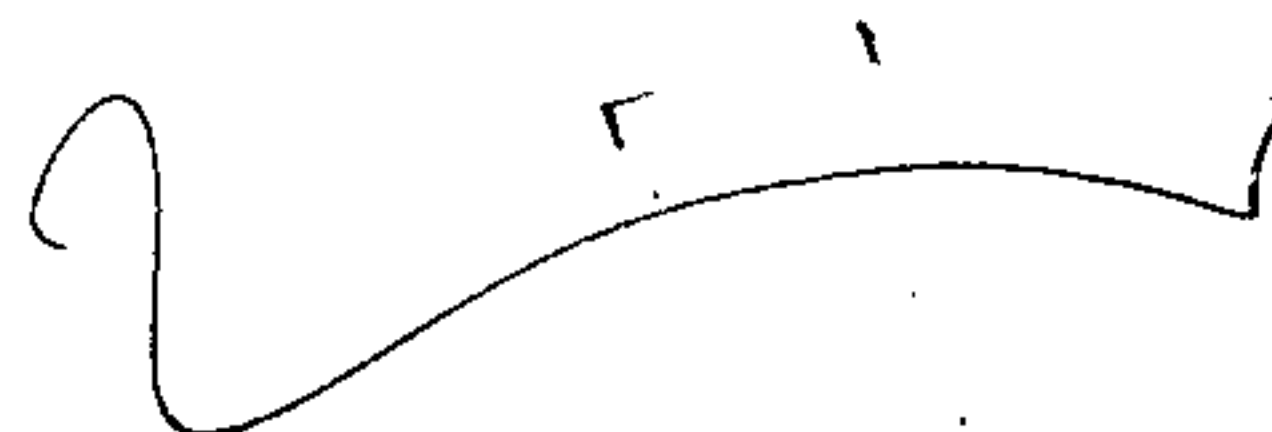


TROISIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique, et par le Président.


_____
_____

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL